

MISSION LOCALE
DE LA BRESSE LOUHANNAISE
4 Promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS
milobl@milobfc.fr
milobl.fr
30 3 85 74 91 00

A l'ensemble du Personnel.

Louhans, le 11 octobre 2023.

Objet : Elections des membres du Comité social et économique

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'organisation de l'élection des membres du Comité social et économique. La date envisagée pour le 1er tour est le **9 janvier 2024**. Nous vous invitons à faire connaître vos éventuelles candidatures dans un délai de 30 jours à compter de l'information du personnel de l'organisation de l'élection.

Faute de recevoir au moins une candidature dans ce délai, un procès-verbal de carence devra être établi.

Sont éligibles les salariés âgés de 18 révolus, n'ayant fait l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité relatives à leurs droits civiques et travaillant dans l'association depuis 1 an au moins (à l'exception des conjoint, partenaire d'un PACS, concubin, ascendants, descendants, frères, sœurs et alliés au même degré de l'employeur).

Les conditions d'éligibilité s'apprécient à la date du 1er tour de l'élection.

Afin d'organiser lesdites élections dans le respect des dispositions du Code du travail et de la convention collective des missions locales et PAIO, notre mission locale invite d'ores et déjà les organisations syndicales satisfaisant aux conditions de représentativité fixées par le Code du travail et la convention collective à :

- venir négocier le 26 octobre prochain à 14h30 un protocole d'accord préélectoral avec la direction de l'association;
- présenter leurs listes de candidats dans les conditions fixées par le Code du travail et la convention collective;























MISSION LOCALE
DE LA BRESSE LOUHANNAISE
4 Promenade des Cordeliers
71500 LOUHANS
milobl@milobfc.fr
milobl.fr
30 385 74 91 00

Dans l'hypothèse où aucune organisation syndicale ne se manifesterait et/ou n'accepterait de signer un protocole d'accord préélectoral, l'association serait amenée à déterminer unilatéralement les modalités d'organisation et de déroulement des élections.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Patrice MARLIN, Président

Par délégation, Richard VALENTE, Directeur



















